



Le Gard Champêtre

Organe de liaison des Communes Libres de France

Périodique à parution aléatoire au bon vouloir de ses rédacteurs



Numéro 17

Janvier 2024



Éditorial

Chers Amis,
Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Après avoir été annulés, puis reportés, les XVII^{èmes} États Généraux se sont enfin déroulés, en septembre, dans cette ville d'Antibes. Rien ne manquait, à la réussite de ce glorieux événement : le ciel bleu, le soleil, l'accent de nos hôtes, le tout complété d'un accueil que chacune et chacun conservera en mémoire.

Dès le premier soir, sur la place du Safranier toute enguirlandée d'une belle couleur orangée, symbole de cette sympathique commune libre, de table en table l'amitié régnait et les rires résonnaient. Illuminée de mille feux, la mairie avait fière allure quand le maire Noël Deglesposti et Paul Rougeron le président nous ont souhaité la bienvenue.

La joie resplendissait sur chaque visage et heureux nous n'aurions pour rien au monde cédé notre place. Au son des tambourinaires et des fifres, chansons et danses antiboises se succédaient tandis que la soupe au pistou fumante, dégageant son parfum méridional unique, excitait nos papilles et nous régalaient. Quelle belle soirée pour commencer cette rencontre !



Le lendemain débuta par un grand défilé dans les rues du Vieil Antibes. La musique, les chants punctuaient les clameurs des uns et des autres. Les badauds s'arrêtaient et applaudissaient, émerveillés par tant de variétés de costumes et de bannières illustrant les communes libres de France et de Belgique.

A midi le maire, le vrai, Jean Leonetti nous recevait chaleureusement à la villa Eilenroc au cap d'Antibes. Adressant un mot sympathique à chacun, Monsieur le Maire nous conviait à prendre place devant l'estrade. L'heure des présentations arrivée, maires et présidents se succédaient sur la scène présentaient à l'édile leur commune et échangeaient leurs cadeaux.



A son tour, la fanfare municipale nous gratifiait d'un moment musical fort apprécié suivi d'un savoureux repas.



Cette journée exceptionnelle fut conclue par une grande soirée de gala organisée aux Espaces du Fort Carré.

Entre chaque plat, un groupe de danseurs provençaux nous charmait puis, l'on entonna à l'unisson notre Hymne de nos Communes libres.

Plus tard dans la soirée, un animateur-chanteur nous entraînait sur la piste de danse...

Le lendemain matin, tandis que les maires et les présidents assistaient à l'assemblée générale, les accompagnants visitaient le vieil Antibes ou déambulaient dans l'un des musées antiboises.



A midi, sur les remparts et au pied du gigantesque Nomade, la joyeuse équipe de la Commune libre du Safranier nous faisait déguster la Socca et le non moins fameux Pan Bagnat.

Enfin, Annick Reynaud la dynamique présidente de la Commune libre de Sabatas remettait le Trophée aux amis du Safranier qui le conserveront durant deux années.

Hélas, il fallait déjà songer au retour. Alors, on s'éteignait, on se saluait tout en se donnant rendez-vous les **19, 20 et 21 septembre 2025** pour nos XVII^{èmes} États généraux organisés, cette fois-ci, par la Commune libre de la Route de Magny à Metz.

Bonne et heureuse année 2024 !

Le président Gérard Truchet

Le Conseil de l'Association

Président

Gérard TRUCHET

République des Canuts

Vice-présidents

Jean-Luc MASSARO

Commune Libre de Magny-Rurange

Jean-Claude OTTONE

Commune Libre de Saint-Nicolas

Secrétaire

Jean-Paul GOURMELON

Commune Libre du Bouffay

Trésorier

Magali TURC

Commune Libre des Amis de la Gare de Bandal

Responsable Informatique

Didier SITTE

Commune Libre de la Citadelle

Membres

Colette Clément

Commune Libre du Mollard

Bernard PEREGNAUD

Commune Libre du Trech

Jacques PORTE

Commune Libre des Balmes

Annick REYNAUD

Commune Libre de Sabatas

Jean-Paul REY

Commune Libre de Saint-Marcel

Claude SPIESS

Commune Libre des 3 Maisons



Assemblée Générale du 24 septembre 2023 à Antibes - Procès-verbal

L'Assemblée Générale de l'Association des Communes Libres de France est ouverte à 10 heures 30, Salle du 8 mai à Antibes.

Étaient présentes les Associations suivantes : Commune Libre du Safranier (06-Antibes), Commune libre du Cros de Cagnes (06-Cagnes s/Mer), Commune Libre de Sabatas (07-Chomerac), Commune Libre du Trech (19-Tulle), Commune Libre de la Citadelle (25-Montbéliard), Commune Libre de Saint-Marcel (26-Die), Commune Libre de Saint Nicolas (26-Romans), Commune Libre des Balmes (26-St Donat-sur-l'Herbasse), Commune Libre du Mollard (38-Rives-sur-Fure), Commune Libre du Bouffay (44-Nantes), Commune Libre des Trois Maisons (54-Nancy), Commune Libre de Magny-Rurange (57-Rurange-lès-Thionville), République des Canuts (69-Lyon), Commune Libre de Montmartre (75-Paris), Commune Libre des Amis de la Gare de Bando (83-Bando), Commune Libre du Pileu (91-Palaiseau), Commune Libre de Saint Pholien des Prés (B-Liège).

Gérard Truchet souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il remercie et félicite la Commune Libre du Safranier pour la magnifique organisation des XVII^{èmes} États Généraux et la large participation des diverses Communes et République libres de France et de Belgique.

Puis, il donne des nouvelles de notre ancien trésorier Gérard Épinal dont la santé est toujours chancelante ; il souligne et remercie le retour parmi nous de la Commune libre du Carei et celle du Cros de Cagnes. Enfin, il donne la parole au Secrétaire Général qui passe à l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 septembre 2021

Gérard Truchet demande l'approbation du PV de l'AG 24 septembre 2021 dont chacun a dû prendre connaissance lors de la diffusion du Garde Champêtre N° 15 de janvier 2022. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2021 à Romans est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'activités

Rapport présenté par Jean-Paul Gourmelon.

Le présent rapport moral et d'activités aurait très bien pu s'intituler "Rapport d'inactivités".

Le 16 avril 2020, Gérard Truchet, président de l'Association diffusait un message de Jean-Paul Rey, en charge d'organiser les XVII^{èmes} États Généraux à Die, lequel faisait état avec tristesse de son obligation de renoncer à ce projet pour cause de Covid.

Toute la France était touchée et ne pouvions qu'en prendre acte. A défaut, Gérard Truchet proposait le 2 juin de maintenir l'assemblée générale des maires et de l'organiser à Lyon le 25 septembre 2021. Patatras... du 23 au 25 septembre, c'est le SIRHA, rendez-vous mondial de l'hôtellerie qui mobilise tous les hôtels. Plus de place à 50 kilomètres à la ronde.

Le jour même, c'est Jean-Claude Ottone qui propose alors de nous accueillir à la Commune Libre de Saint-Nicolas et nous indique un hôtel.

Mais les choses ne sont vraiment jamais simples et c'est la Foire du Dauphiné qui s'invite ! L'hôtel est complet.

Nous avons quand même fini par la tenir cette assemblée générale avec la participation de la majorité des Maires et des Présidents des Communes et Républiques libres de France. C'est au cours de cette réunion, qu'il a été décidé que les XVII^{èmes} États Généraux se tiendraient du 22 au 24 septembre à Antibes. Nous y sommes !!!

Est-ce à dire qu'il ne s'est rien passé ? Certes pas. Un Conseil d'Administration s'est tenu à Antibes le 24 septembre 2022 et tous les détails du programme de ces États Généraux y ont été fixés.

Le Garde-Champêtre qui se veut l'écho de notre vie associative a publié ses numéros 15 & 16 en janvier 2022 et janvier 2023. Après plusieurs mois de léthargie forcée, toutes nos associations ont travaillé d'arrache-pied pour : "repandre vie", "remettre la machine en route", "sortir de l'hibernation", "retrouver leurs habitudes", "repandre du service", "redémarrer en douceur", "retrouver leur bonne humeur", chacune à son rythme comme elles nous l'ont fait savoir en nous envoyant de leurs nouvelles.

Que dire de plus, sinon de continuer ?

Tour de table

Gérard Truchet prend ensuite la parole pour préciser que, compte tenu du temps qui nous est imparti et des questions qui restent à traiter nous n'avons pas le temps pour un tour de table détaillé et demande si des points particuliers sont à signaler.

Michel Tizio demande la parole au nom de la Commune Libre du Bouffay et indique que celle-ci fêtera ses cinquante ans en 2024. Il expose les grandes lignes du programme qui est envisagé, distribue un document préparatoire et invite les participants à venir à Nantes en septembre au moment des vendanges du Bouffay.

Rapport financier

Magali Turc présente les comptes pour l'exercice 2022-2023 (du 1er octobre au 30 septembre de l'année suivante).

Les frais de fonctionnement consistent en frais postaux, frais relatifs au site Internet, frais de déplacements et frais de reproduction du "Garde Champêtre".

Les recettes consistent en cotisations des associations adhérentes et le solde du livret.

COMPTE D'EXPLOITATION du 01/10/2022 au 30/09/2023			
CHARGES		PRODUITS	
<u>Fonctionnement, Entretien</u>		<u>Cotisations</u>	
Frais PTT, photocopies, papeterie,	13,92 €	Cotisations et dons	31,00 €
Bulletin "le garde champêtre" (photocopies, enveloppes, timbres)	121,36€		
<u>Site des Communes Libres</u>			
Internet Montbéliard	119,57 €		
<u>États Généraux</u>		<u>Résultat d'exploitation</u>	1135,21 €
Réunion intermédiaire à ROMANS	911,36 €		
TOTAUX	1166 21 €	TOTAUX	1166,21 €



BILAN au 30/09/2023			
CHARGES		PRODUITS	
Fonds associatifs (exercice clos au 30/9/2023)		Fonds associatifs (Solde exercice N-1)	
Compte courant Caisse Epargne	218,13 €	Solde compte Caisse Epargne	1339,42 €
Caisse	186,49 €	Caisse	200,41 €
	404.62 €		1539 83 €
Résultat de l'exercice	1135,21 €		
TOTAUX	1539 83 €	TOTAUX	1539 83 €

3. Questions et vote des rapports

Le rapport moral et le rapport financier sont soumis au vote et sont adoptés à l'unanimité.

4. Tarif des cotisations

Après examen de la situation financière de l'association et compte tenu de l'inflation qui contribue à l'augmentation des charges, il est proposé après discussion de porter les cotisations à 40 € par an, soit 80 € pour deux ans. Proposition adoptée à l'unanimité. L'appel de cotisation sera fait par notre trésorière..

5. Site de l'Association

Rapport présenté par Didier Sittre.

Le site Internet "communes-libres.fr" est toujours très visité.

Comme nous le déplorons chaque année, les mises à jour, à la main de chaque association, ne sont pas toujours réalisées. Certaines n'ont jamais renseigné les informations les concernant. Or, c'est la crédibilité du site qui peut être ainsi remise en cause.

Didier SITTRE se propose d'aider les associations qui ne savent pas, ou qui n'osent pas apporter leurs modifications : Il suffit de le contacter par téléphone (06 08 09 09 95) et de convenir d'un rendez-vous. Il sera alors en mesure de guider vos premiers pas sur cet outil.

De même, il est en mesure de générer de nouveaux mots de passe rapidement lorsque ceux-ci ont été égarés.

Enfin, après relance des cotisations, il demande à la trésorière de lui communiquer la liste des Communes ou Républiques libres qui sont à jour dans leurs cotisations. Ainsi, celles qui ne font plus partie de l'association nationale ne figureront plus sur le site.

6. Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

On procède ensuite au renouvellement partiel du Conseil d'Administration comprenant six à douze membres élus pour quatre ans, et renouvelé tous les deux ans en principe par moitié. Le Conseil comporte actuellement douze membres. Lors des précédents États Généraux ont été élus Gérard Truchet, Colette Clément, Jean-Luc Massaro, Bernard Pérégnaud, Claude Spiess et Magali Turc.

Sont sortants et se représentent : Jean-Paul Gourmelon, Jean-Claude Ottone, Jacques Porte, Jean-Paul Rey, Annick Reynaud et Didier Sittre.

La liste est élue à l'unanimité.

Le bureau est reconduit.

7. Lieu des futurs États Généraux

Lors de l'Assemblée Générale de Romans, la Commune Libre de Montmartre avait évoqué sa candidature en ajoutant que cela coïnciderait avec leur centenaire. Compte tenu des réserves exprimées elle avait décidé de se réserver pour l'avenir. Lors des célébrations du centenaire, la Commune Libre de Montmartre a pu constater combien il était difficile d'organiser une manifestation de l'ampleur des États Généraux en milieu parisien (occupation du domaine public, restauration, hébergements) avec un coût acceptable pour les participants. Elle retire donc sa candidature.

En 2021 à Romans il avait été décidé de demander aux Communes Libres du Safranier, organisatrice des premiers États Généraux en 1989, et de la Route de Magny en 1998 si l'une d'entre elles accepterait d'organiser ceux de 2023.

La Commune Libre du Safranier nous recevant cette année, la question est posée à la Commune Libre de la Route de Magny pour 2025. La réponse étant positive, c'est donc à Rurange-lès-Thionville qu'auront lieu les prochains États Généraux.

8. Questions diverses

Jean-Paul Gourmelon rappelle aux participants que le prochain « Garde Champêtre » doit paraître en janvier 2024. Afin d'avoir le temps de réaliser correctement la mise en page, il souhaite disposer des informations (textes et illustrations) au plus tard mi-novembre/début décembre. Merci par avance.

9. Clôture de l'Assemblée

La séance est levée à 12 heures 30.





Une année républicaine bien remplie !

A la Croix-Rousse, la **République des Canuts** a été très active tout au long de l'année écoulée.

En janvier, elle a organisé son 30^e Prix Canut. Celui-ci permet de récompenser un auteur d'un roman, d'une étude historique, voire d'une bande dessinée dont le déroulement a pour cadre Lyon. Lors de cette soirée, le lauréat reçoit un magnifique tableau en soie, témoin symbolique de la tradition soyeuse de notre quartier. Puis, nous mettons en vente l'ouvrage du lauréat(e) enrubanné d'un bandeau « Prix canut 2023 ».

En mars débutent les travaux à la vigne : tailler, attacher, traiter, étêter occupent les ministres du Domaine et de l'Ampélographie durant neuf mois.

En avril, lors de la fête des brandons nous distribuons les bouteilles de ce vin authentiquement croix-roussien.

Quant à la vigne il a fallu redoubler de vigilance entre les fortes chaleurs et les importantes chutes d'eau.

La maladie a montré le bout de son nez, mais la récolte a été sauvée !

Un peu moins abondante la vendange titrait tout de même 13°5.

Huit jours après, sur la place de la Croix-Rousse la République installait son pressoir d'où s'écoulait un bon jus gouteux et doux, appelé "le Paradis" qui aura permis de régaler les habitants et les touristes de passage.



Fin septembre, La République a rejoint Antibes, avec une halte réconfortante, à Puyloubier au restaurant de la Légion Étrangère. Présents, les officiers en début de leurs agapes interprétaient « Tiens voilà du boudin ! » Un moment haut en couleur avant de partager ces instants inoubliables offerts par nos amis du Safranier.

Gérard Truchet



Commune libre de Saint-Marcel (Die)

Encore une année bien chargée pour la **Commune Libre de Saint-Marcel** et c'est plus de 22000 heures de présence en préparations et réalisations de fêtes entre brocantes, découvertes culinaires, jambon à la broche, saucisses à la drache, journée huitres... journée véhicules anciens, commémorations diverses auxquelles nous participons, mais aussi, visites guidées en nocturne du patrimoine, fête européenne du patrimoine et surtout notre fête Romaine de juillet.



Depuis quelques mois nous travaillons également sur le 80^e anniversaire de la Libération de Die par les troupes alliées ainsi que les maquisards.

Cette fête, aura lieu un peu en avance sur la vraie date afin d'avoir des troupes de reconstitutions historiques et de faire du 27 au 29 juillet 2024 une grande et belle fête d'hommage à tous ces soldats et maquisards qui se sont battus pour nos Libertés.



Nous sommes à la recherche de véhicules civils et militaires de cette époque ainsi que de figurants en costumes d'époque, alors si vous possédez quelques contacts, nous sommes preneurs.

Bonne année pleine de belles réalisations à vous tous mais surtout de santé et d'amitié.



Et c'est reparti à Sabatas...

Pour l'année 2023, la **Commune Libre de Sabatas** est repartie pour un rythme plus traditionnel que ces dernières années.

A la fin de l'hiver nous avons renoué avec les traditions en proposant le plat emblématique de l'Ardèche rurale, la « Maôche » les convives se sont régalez avec cette préparation concoctée par Jean-Pierre, Alain et Christian.



Nous renouvellerons d'ailleurs ce moment convivial au mois de mars 2024.

Puis le 24 mars nous avons suivi avec une carbonade flamande, ma foi pas trop mal, pour des sudistes. Nous étions bien conseillés par des membres originaires de ces contrées nordiques.



Et pour terminer la saison en beauté, il fut dégusté courant novembre un « Chili con carne » digne d'un grand western de John Wayne.

Et nous adressons un grand merci et un bravo tout aussi grand à nos amis de la Commune du Safranier pour ces magnifiques États Généraux 2023.



En route... ou sur l'eau avec Magny-Rurange

Les Bigophones sur l'eau.

Comme chaque année, les Bigophones de la **Commune Libre de Magny-Rurange**, ont participé aux festivités de la Mirabelle à Metz. Depuis deux ans, le défilé des chars fleuris dans les rues de la ville, ont été remplacés par une parade nautique, afin de mettre en valeur le potentiel aquatique de Metz. Le thème de cette année était Jean Cocteau, c'est pour cela que les Bigophones ont choisi un des vitraux de l'église St Maximin, réalisés par Cocteau, Hyacinthe. C'est grâce à la dextérité de Stéphanie Monne, qui a conçu et sculpté le personnage d'une hauteur de 2,50m, avant que celui-ci ne soit recouvert de fleurs le samedi 26 août. Puis l'ensemble fut fixé à l'avant d'un « Dragon Boat », sorte de grande pirogue, où douze bénévoles des Bigophones, à la force de leurs bras ont navigué sur le plan d'eau et le bras mort de la Moselle.



Carton plein pour le loto du Beaujolais

Il était impossible de trouver une place au loto du Beaujolais Nouveau, qui s'est tenu dans la salle polyvalente de Rurange-lès-Thionville.

La Commune Libre a eu une très bonne idée en 2019, de remplacer leur traditionnel repas dansant fêtant l'arrivée du Beaujolais Nouveau, par un loto. La salle était pleine avec 300 personnes en 2023, une cinquantaine d'inscrits étaient même sur liste d'attente. Plus de 2.500 €, ont été répartis en bons d'achats sur les 15 jeux du loto, aux trois parties du loto perso et du carton vide.

Avec, un lot bonus, une bouteille de Beaujolais Nouveau à chaque gagnant. C'est dans une ambiance conviviale, que les joueurs sont repartis peu après minuit, heureux pour certains et malheureux pour ceux repartis bredouilles.

A tous les amateurs de loto, les Bigophones donnent un prochain rendez-vous le samedi 1^{er} juin 2024, pour le loto du printemps.



Les Bigophones en Bavarois

Les membres de la Commune Libre de Magny-Rurange ont comme chaque année, réalisé un char pour le défilé de la St Nicolas de Metz.

Cette année le thème était « St Nicolas dans le monde » et les Bigophones ont choisi l'Allemagne et sa légende, représentait des enfants dans leur chambre devant une chaussure remplie de friandises, offertes par St Nicolas.



Malgré un froid glacial, les membres de l'association ont revêtu le costume traditionnel de la Bavière, culotte courte pour les hommes, chemisette et robe légère pour les femmes, avec tout de même, en dessous, des habits adéquats.

Sur des airs de musique du folklore bavarois, chope de bière remplie de bonbons à la main, ils ont déambulé devant leur char, qui était celui du St Patron de la Lorraine. La construction de celui-ci a nécessité de longues journées de travail pour le réaliser, le décorer et l'illuminer grâce aux bénévoles des Bigophones et des associations amies de la commune libre.



Commune libre de Saint-Nicolas

Les années de COVID ont cassé le beau dynamisme des membres de la Commune libre de St Nicolas. Il a été difficile cette année de retrouver l'enthousiasme de ces dernières années.

Cependant nous avons réussi à tenir notre programme puisque dès le mois d'avril nous avons organisé une superbe exposition de peintures puis le concours de pétanque au mois de juillet et les vendanges en septembre. Nous n'avons pas réussi comme les années précédentes à convaincre autant de candidats à participer aux États généraux d'Antibes En ce mois de décembre nous avons vendu notre gâteau "le St Nicolas" au profit des clowns Z'hôpitaux. Nous avons récolté plus de 600 € en complément des 500 € déjà versés l'année dernière à cette même association. Notre programme s'est achevé mi-décembre par la distribution des colis de Noël aux personnes âgées du quartier St Nicolas.





AMIGAR ET L'ART SANTONNIER



Ce sont 20 membres d'AMIGAR (**Commune libre des Amis de la Gare de Bandol**) qui ont pris le train à BANDOL, comme il se doit pour se rendre à AUBAGNE, pour leur dernière sortie de l'année 2023. Il faisait très beau, mais frais.

Le Village des Santons a tenu ses promesses avec la présentation de 4000 figurines représentant l'art santonnier provençal de 2 à 30 cm réalisées par 17 santonniers. Une féerie pour nos yeux avec les retrouvailles de nos traditions. Sur 230 m², 19 tableaux différents de la vie quotidienne d'antan dans nos villages de Provence sont présentés : travaux des champs au fil des saisons, artisans au labeur, rassemblements joyeux de villageois...

Puis ce fut le Petit Monde de Marcel Pagnol, avec des scènes portant sur différents films que nous avons vu et revu avec toujours le même plaisir. C'est notre chère Provence avec son accent et ses incontournables comédiens : Marius, Fanny, César, la fille du Puisatier, Regain, la femme du boulanger, Manon des Sources, etc....

Après un bon repas aux Délices de Babylone, nous avons investi la maison natale de Marcel Pagnol avec la galerie des portraits et la reconstitution du mobilier de l'époque. Nous avons terminé notre périple par la foire aux santons où certains ont pu compléter leurs crèches.

C'était avant l'heure, LA MAGIE DE NOEL



Tim et la casquette magique

La Commune Libre de la Citadelle est toujours aussi soucieuse du maintien d'un lien entre ses membres, surtout en période hivernale.

C'est pourquoi, depuis quelques années, nous nous retrouvons dans notre Mairie les jeudis afin de monter un spectacle. Ainsi, à partir d'un conte totalement imaginé qui a été intitulé « Tim et la casquette magique », nous avons créé des mises en scène, bâti des décors, cousu des costumes et appris des chansons.

À l'issue de chaque répétition, un moment de convivialité est organisé par un « artiste » et c'est dans une franche rigolade que nous lui chantons « joyeux anniversaire » au moment de lever le verre, bien que ce moment n'ait absolument rien à voir avec sa réelle date de naissance.

Cela fait partie de ces petits délires qui caractérisent nos associations...

Passé le temps des frimas hivernaux, c'est au mois d'avril que nous produisons le fruit de notre travail devant les citadelliens, leurs familles et leurs amis lors de deux soirées.



« L'argent de doit pas être un frein... ». Cette maxime et mise en application car l'accès à ce spectacle et au pot de l'amitié qui s'en suit sont totalement gratuits. *Lien social conservé, soirée de divertissement, plaisir de « monter sur les planches »...* Voici les trois ingrédients qui contribuent à pérenniser cette activité...

Didier SITRE



2023 marquera le Safranier !!

En effet avec une année riche en événements, goûter des Anciens, concours de boules carrées en avril, aïoli géant en mai, repas des Anciens, soupe au pistou et fête des châtaignes en septembre, notre plus grande manifestation restera les XVII^{èmes} États Généraux à Antibes qui ont réuni plus de 300 participants !!

Quelle joie de retrouver toutes les Communes et Républiques Libres de France !

Le soleil était au rendez vous et l'ambiance a été extraordinaire.

Grâce à une superbe « bande » de bénévoles soucieux que tout soit parfait, tout s'est passé dans la joie et la bonne humeur.



L'année s'est achevée sur la traditionnelle bûche de plus de 15 mètres de long offerte à tous les Antibois venus fêter Noël autour d'un bol de chocolat ou vin chaud.

Nous voulions encore remercier tous les participants de ces XVII^{èmes} pour leur gentillesse et leur superbe bonne humeur !

Mjo DUCLOUX, Garde Champêtre Safranier



Commune Libre du TRECH

Nous nous contenterons de résumer l'année 2023 en 3 mots : **Cabaret, Galerie, États Généraux.**

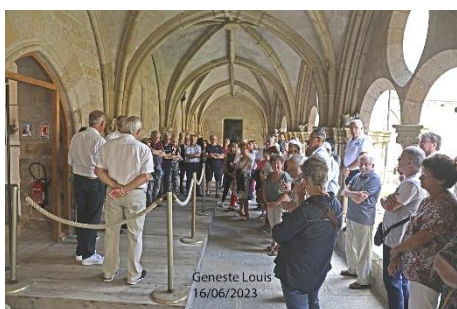
Cabaret : 2000 spectateurs présents, lors des 6 séances, sont venus assister au rachat de la ferme de Marie et Antoine CHAZAL par un couple de jeunes Parisiens, lui ancien de chez Rothschild, elle bourgeoise à souhait.

Mais bien mieux qu'un résumé, nous offrons à chacun de vous, la possibilité de découvrir, en léger différé, avec le lien suivant ;

Le Cabaret du Trech 2023

<https://www.youtube.com/watch?v=E4UU4qhQEr8>

Petites infos, non négligeables, mise à part la régie, **tout** le reste est l'œuvre et la création intégrale des Escunlous. Pour le Cabaret 2024 les 2000 places ont été vendues en 3 semaines courant décembre pour des représentations débuts mars.



Galerie : Nous avons pu également, cette année, rouvrir notre galerie d'arts. Non pas dans nos anciens locaux mais dans d'autres bien plus prestigieux, à savoir l'ancien musée du Cloître. De Juin à septembre nous avons ainsi pu accueillir 3 artistes, dont Michel BECKER cocréateur de la chasse au trésor de la « chouette d'or ».

États Généraux : Quel bonheur que de se retrouver lors de nos États Généraux. Antibes était certainement un des meilleurs lieux pour cela ; L'Amitié, le plaisir des retrouvailles et du partage, dans la plus authentique simplicité et sous un franc soleil, avec des Safraniers en parfaits organisateurs, ont fait de ce simple WE un vrai et bon souvenir.

Je ne saurais terminer sans vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Que la santé et le bonheur remplissent vos maisons.

Et comme on dit chez nous,

« È qué lé boun dièou vous gardé, percha qui yèou n'ai pas lé tin »



Commune Libre des Trois Maisons

L'Association des Amis du Quartier Rues de Metz Trois Maisons dite **Commune Libre des Trois Maisons** a poursuivi son chemin tout au long de l'année 2023.

Avec 136 adhérents, l'Association a organisé au cours de l'année 5 lotos (80 participants et 6 repas (100 participants – le dernier 110 participants) et a distribué un colis de pâques et un colis de Noël. Le Foyer Club est ouvert tous les vendredis (hors vacances scolaires) et les membres du Comité servent le goûter aux 45 présents.

L'Association a également organisé un atelier de sophrologie et un voyage en Alsace (visite de Ribeauvillé en petit train et balade en barque sur la petite Venise de Colmar)

A l'occasion de nos différents repas, Madame KHIROUNI (Présidente du Conseil Département de Meurthe et Moselle) et Monsieur Mathieu KLEIN (Maire de Nancy et Président de la Métropole du grand Nancy) nous ont fait l'honneur de venir saluer les convives et les bénévoles de l'Association.

Une délégation, comprenant 11 membres de l'Association s'est rendu à Antibes les 22, 23 et 24 septembre pour participer aux XVII^{èmes} États Généraux des Communes et Républiques Libres de France organisés par nos amis de la Commune Libre du Safranier.



Un après-midi loto aux III Maisons



Délégation ayant participé aux XVII^{èmes} États Généraux à Antibes



Faites parvenir au secrétariat (jpmg.gourmelon@orange.fr) vos informations, brefs comptes-rendus d'Assemblées Générales, annonces d'événements, échos divers... Nous leur ferons une place.



Association des Communes Libres de France - Adresse postale : Mairie du 4^{ème} – 133 Boulevard de la Croix Rousse – 69004 LYON

Présidence : Gérard Truchet – 41, boulevard John Kennedy – 69600 Oullins – Tél. : 04 78 51 95 39

Secrétariat : Jean-Paul Gourmelon – 37bis, rue des Grands Noëls – 44230 Saint Sébastien sur Loire – Tél. : 06 09 51 59 01